49 Année - N° 3541. Le N° 0.30 c. PARAIT LE SAMEDI 11 Septembre 1937

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN. — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), et au Bureau du Journal.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 2,15
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

Fédération Départementale des Coopératives et silos à blé des Basses-Alpes

Le Conseil d'administration de la Fédération s'est à nouveau réuni à Manosque, pour étudier diverses question très importantes, intéressant de très près les producteurs de blé et leurs coopératives et silos.

M. Quenin, président de la Fédération, ouvre la séance; après avoir adressé au nom de la fédération ses félicitations à M. Auguste Bastide, vice-président, pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet, félicitations auxquelles en termes émus, M. Bastide répond en assurant le conseil d'administration de son dévouement le plus entier, M. Quenin expose la situation assez délicate et pouvant empirer, faite aux coopératives et silos à blé par les fraudes émanant à la fois de producteurs et de commerçants. D'accord avec son président, le conseil envisage la possibilité d'avoir au service de la fédération, un contrôleur assermenté, dont le rôle consisterait à dépister et poursuivre les fraudeurs.

Aucune législation précise n'existant à ce sujet, des renseignements ont été demandés au ministre de l'Agriculture. D'autre part, les possibilités financières de la fédération lui interdisent une rétribution normale d'un tel agent de surveillance. Le conseil estime, dans ces conditions qu'il serait logique, ou que ce fut l'office qui, disposant de cadres administratifs pour le contrôle des coopératives, prit aussi ses dispositions pour assurer le respect de la loi par les producteurs isolés et les négociants ; ou qu'une subvention fut allouée aux organismes compétents pour leur permettre de s'assurer d'un agent contrôleur chargé de découvrir les fraudes.

Le conseil reprend ensuite, l'étude d'un problème des plus importants qui fit déjà lors de la précédente réunion, l'objet d'un vœu: celui de la qualité des blés.

Le régime actuel de l'office du blé, relatif à l'établissement du prix par quintal et des majorations, est entièrement basé sur le poids spécifique du blé. C'est une grave erreur dont le résultat est d'inciter les agriculteurs à rechercher la culture de blés dont le poids à l'hectolitre est le plus élevé possible. Or et c'est là que le législateur a fait confusion, un blé d'un poids spécifique élevé n'est pas forcément un blé d'excellente valeur boulangère. C'est même parfois le contraire. Et chacun sait que c'est l'insuffisance des blés français en matière boulangère qui amène l'autorisation de l'importation de certaines quantités de blés durs étrangers (Roumains-Canadiens-Argentins). Naturellement cette importation grève la culture française laquelle c'est fatal, si rien n'est fait dans ce domaine, diminuera sa production de plus en plus.

Il importe donc que des mesures soient prises très rapidement pour encourager les producteurs français à pratiquer la culture de blés susceptibles de donner toute satisfaction au point de vue boulanger, et rendant superflue l'importation de blés durs étrangers. Au premier rang de ces mesures, le conseil place l'estimation du prix par quintal et les majorations d'après sa seule valeur boulangère des blés, en tenant compte, naturellement, d'un poids spécifique minimum pour chaque qualité.

Le Conseil d'administration étonné que malgré la récolte déficitaire de 1936 (en tenant compte des stocks des années antérieures : 8 millions de quintaux) il y ait en France des quantités importantes de blé de la récolte passée, susceptibles d'alimenter la consommation pendant plus de deux mois encore, alors que logiquement la soudure eut dû être effectuée déja, demande : 1) Que l'intendance constitue ses stocks exclusivement avec des blés français tant qu'il en existe sur le marché intérieur, les blés étrangers ne devant que suppléer à la sous-production métropolitaine et coloniale ; 2) Qu'un contrôle très sévère soit établi dans les ports et sur les frontières en vue d'éviter toute entrée frauduleuse en France de blés étrangers venant jeter la perturbation dans la culture française et risquer de provoquer la désorganisation totale de l'Office du blé.

Le conseil d'administration a été saisi de la déplorable situation faite aux petits et moyens meuniers des régions déficitaires par le régime actuel de livraison des blés aux minotiers.

L'office du blé prévoit la mise en vente par échelonnements, par douzièmes, des blés détenus par les silos et négociants, mais n'a rien prévu relativement à l'achat de ces blés par les minotiers : ceux-ci sont donc libres d'acheter à toute époque de l'année les quantités de blés nécessaires à leurs moulins ; c'est, les blés devant être payés comptants, une simple question d'avances. Or les petits et moyens meuniers ne disposant pas de grosses avances sont contraints de s'approvisionner au fur et à mesure de leurs besoins mensuels, et à tout nouvel achat, subissent la hausse prvuée. Les gros meuniers ordinairement beaucoup mieux situés au point de vue disponibilités financières et disposant de plus d'entrepôts conséquents, se livrent dès les premiers mois de la récolte à des achats importants, devant leur assurer une provision suffisante pour toute la campagne. Leur moyenne d'achat se trouve de ce fait être moins élevée.

Dès le mois d'aout de la campagne suivante, les régions déficitaires ou subvenant tout juste à leurs besoins ne contiennent plus de blés. Les meuniers de ces régions et c'est le cas pour la nôtre sont obligés d'aller s'approvisionner dans les régions excédentaires (le blé nouveau ne devant être mis à la vente qu'après écoulement complet). Le blé payé au plus haut prix et majoré des frais de transport, donne aux petits et moyens meuniers, une farine (outre qu'elle est parfois de qualité moindre) d'un prix de revient plus élevé et ceux-ci sont sérieusement handicapés sur les marchés par les gros minotiers dont les achats antérieurs à un prix moindre permettent l'écoulement de la farine à un taux nettement inférieur.

Le Conseil considérant : qu'un tel état de choses nuira de plus en plus profondément aux petits et moyens moulins et les mettra même dans l'impossibilité de fonctionner, amenant ainsi leur disparition au profit de la grosse meunerie ; que l'agriculture n'a nul intérêt à voir la grande meunerie industrielle remplacer la meunerie familiale, artisanale ; que la concentration dans ce domaine ayant comme aboutissement logique la mise sous la tutelle des truts de la meunerie du marché de la farine ; que cette mise en tutelle ne peut qu'être néfaste aux producteurs et aux consommateurs, demande : que tous les meuniers sans distinction soient contraints de n'effectuer leurs achats en blés qu'au fur et à mesure de leurs besoins mensuels.

Le conseil étudie ensuite les moyens susceptibles d'amener un fonctionnement identique de toutes les coopératives du département. Ce projet sera étudié très sérieusement pendant l'hiver et fera l'objet d'une nouvelle réunion.

Copie de cette délibération a été adressée aux pouvoirs intéressés.

Chronique Electorale

Les élections cantonales

Le 10 octobre, tous les cantons de France (le département de la Seine excepté) sont appelés à élire qui un conseiller général, qui un conseiller d'arrondissement, ou deux.

Ainsi le suffrage universel émettra un avis qui ne sera pas sans influence sur la politique générale : suivant que les résultats accuseront une poussée à gauche ou indiqueront au contraire une tendance défavorable aux partis révolutionnaires et marxistes, l'opinion publique certainement croira à l'approbation ou à la condamnation de la politique extrémiste et le parlement feindra probablement d'y croire.

Il n'est pourtant ignoré de personne que les considérations locales ou personnelles, sinon les deux à la fois, sont déterminantes dans dix-neuf cantons sur vingt...

Cela ne signifie pas que les élections cantonales seront dépourvues de toute portée d'intérêt général : leurs péripéties révèleront surtout dans quelle mesure la cohésion existe soit parmi les adhérents, soit parmi les adversaires du front populaire.

Les adhérents d'abord. Communistes et socialistes affirment leur volonté d'avoir des candidats dans tous les cantons.

La décision s'explique aisément : en vertu de la théorie des «masses» il importe aux marxistes de pouvoir faire le total de tous les suffrages dont ils disposent et d'invoquer les 2 à 3 millions de suffrages qu'ils peuvent recueillir pour se prétendre les interprètes qualifiés de la volonté du pays.

Mais cette manifestation menace directement les élus radicaux qui détiennent à l'heure présente la majorité des mandats cantonaux. Non seulement elle créera entre l'extrême-gauche et la rue de Valois des conflits pouvant tourner à l'aigre, mais bon nombre de radicaux-socialistes sont appelés à perdre leur siège si socialistes et communistes font bloc au deuxième tour en préparant ainsi « le parti unique de la classe ouvrière », ou bien ils seront, pour le conserver, contraints de faire appel aux républicains nationaux en devenant ainsi des prisonniers ou des otages.

Les jeunesses radicales ont dit très haut ce qu'elles pensaient de cette tactique propre à rompre l'union du Front populaire. Elles acceptent la bataille et ne cachent pas qu'elles sont fatiguées de voir leurs amis jouer un jeu de dupes.

Que fera la minorité nationale ? Du côté de la Fédération Républicaine comme du côté du parti Social français, des appels à l'union et à la discipline ont été lancés — le but essentiel a été précisé : lutte implacable contre le marxisme ; il a été indiqué de surcroît que les radicaux lorsqu'ils s'affirmeraient antimarxistes, pourraient bénéficier de quelque bienveillance. L'Alliance Démocratique et le parti Démocrate populaire se montrent plus réservés — parce qu'ils ne veulent pas admettre officiellement la théorie des deux blocs, mais ils ne peuvent pas adopter une attitude différente.

Pour que l'unité de candidature existe et soit fructueuse, il convient que tous les électeurs antimarxistes n'aient d'autre préoccupation que de battre ou de diminuer l'ennemi.

Peu importent les nuances, les questions de chapelles ou de boutiques !

Quant aux querelles personnelles, elles doivent être absolument bannies.

Qu'en déhors des périodes électorales, chaque parti, chaque fraction fasse sa politique, développe son recrutement, affirme et même exagère son autonomie, il n'y a pas grand mal. Mais lorsque l'heure de la bataille a sonné, sous le régime du scrutin majoritaire, il n'y a plus place pour ces égoïsmes, si nobles soient-ils : le devoir consiste « à ramasser toutes ses troupes et à sauver l'Etat », suivant le mot de Louis XIV au lendemain de la bataille de Malplaquet.

A cette condition, les élections cantonales déjoueront les espérances révolutionnaires.

XXX

∴

ELECTIONS. — On nous assure qu'en vue des prochaines élections cantonales, une personnalité déjà connue dans l'arrondissement de Sisteron aurait obtenu l'investiture du parti radical-socialiste et poserait sa candidature dans notre canton.

Par scies, par là

Un chef de gare est convaincu
Qu'il doit lire le « Populaire ».
Ceci ne nous étonne guère
Car il fut toujours entendu
Que le chef de gare est « Popu ».

L'allumeur de gaz est cité
Comme lisant « l'Humanité ».
C'est normal, voyons, qu'il l'aima...
. . . . . .
Toujours l'allumeur... à l'Huma.

La Course Istres-Damas-Paris !
Les Italiens ont tous les prix.
Coût : 3 millions. Il est donc lair
Qu'un certain Monsieur nous « Cot» cher.

Le Ministre de la Marine
Est un des maitres du Barreau !
Un avocat, ça se devine,
Sait très bien monter des... bâteaux.

Aux boules il fait des dégats
Il pointe bien et sait tirer.
Pourtant il ne s'en doutait pas.
Car ce bon joueur... S'ignorait.

André TERRAT.

Conte du Sisteron-Journal

A table

Pendant que les six autres convives usurpaient, à tour de rôle, le lavabo de l'hôtel où les réunissait tout les huit un déjeuner amical, Raymond attendait, le dos au mur du couloir, et Ninette à côté de lui, dans son attitude gaminement fière.

Elle lui avait dit, à propos d'une élève qui passait un examen :

— Elle paraît abasourdie.

Et lui :

— Vous n'avez jamais été candidate, alors, vous ?

Et elle, d'un ton vif qui ressemblait à de la provocation amoureuse:

— Non ! Jamais !

Il n'avait pas répondu et, toutes les mains rincées, ils s'étaient assis autour de la grande table. Comme par hasard, Ninette se trouvait à côté de Raymond.

On faisait circuler les plats. La conversation languissait. Raymond offrait des escargots à sa voisine qui refusait. Et comme il insistait :

— Ils sont excellents préparés de cette façon.

Elle avait répliqué, nettement :

— Peut-être, mais je ne les aime pas !

A la fin, elle ne voulait pas de la salade. Il s'entêtait encore, doucement :

— Goutez-y. C'est rafraîchissant.

Et elle, du même accent :

— Ne comptez pas sur moi !

— Oh ! oh ! songeait-il, la rose s'entoure d'épines.

Est-ce pour se donner plus de prix?

On avait apporté des biscuits de toutes formes. Elle en avait pris deux. Et Raymond avait saisi à nouveau la grande assiette et il la tenait devant lui, hésitant, comme s'il ne savait à qui la présenter, à droite ou à gauche. Il avait constaté en riant :

— Je suis comme l'âne de Buridan...

Elle l'avait interrompu, mutine :

— Comme quoi ?

Il avait battu en retraite :

— Non, je ne suis pas comme l'âne...

Alors elle, enregistrant la retractation, avec son petit air crâne et un pincement de lèvres impayables :

— Ah, bon !

Et ce « ah, bon ! » signifiait : « Vous faites bien de revenir sur vos paroles, sans quoi je vous chloroforme avec ma houppette à poudre de riz ! ».

Il la trouvait délicieuse. Il l'aurait embrassée...

On avait servi le café.

Et après une valse jouée par un Monsieur, au piano, les convives étaient sortis. Ninette restait à écrire, d'un fin porte-mine, sur un petit carnet. Raymond était allé lui chercher son manteau à la patère avec l'intention de le présenter à la jeune fille pour qu'elle n'eût qu'à enfiler les manches. Et peut-être comptait-il accomplir sa mission avec une prévenance telle que sa bouche eût été à hauteur des beaux cheveux bouclés et...

Mais l'hôtelière était entrée pour desservir.

Il avait donc pris un ton indifférent pour dire, en posant le vêtement sur une chaise :

— Voici votre manteau, Mademoiselle Ninette.

Et le baiser s'était envolé...

Il y a loin de la coupe aux lèvres !

G. GEMINARD

6 Avril 1937.

© VILLE DE SISTERON

Union Mutualiste départementale de Château-Arnoux - St-Auban

Comme nous l'avons annoncé, c'est demain dimanche 12 septembre qu'aura lieu à Château-Arnoux-Saint-Auban, le congrès de l'Union Mutualiste Départementale sous la présidence de Monsieur le Préfet et de MM. les parlementaires des Basses-Alpes.

Ce congrès auquel prendront part les personnalités les plus connues de la Mutualité du Sud-Est attirera comme d'habitude la foule des Mutualistes Bas-Alpins qui s'y rencontreront avec les nombreux délégués des départements voisins et notamment du Var et des Alpes-Maritimes.

L'intérêt du Congrès sera d'autant plus grand qu'il se déroulera dans le double cadre de la moderne Cité de Saint-Auban et de la riante localité de Château-Arnoux où le banquet se fera sous les frais ombrages de l'hôtel du Château.

Voici le programme de cette importante journée Mutualiste :

1ère partie à Saint-Auban :

A 9 h. 1/4. — Réception des Congressistes dans la salle des fêtes de la Cité de Saint-Auban par M. le Maire et la municipalité de Château-Arnoux, M. le Directeur des Usines de produits chimiques Alais, Froges et Camargue, MM. les Présidents des Sociétés de Secours Mutuels de Saint-Auban et de Château-Arnoux, avec le concours de la Société Musicale de Saint-Auban.

A 9 h. 30. — Assemblée générale de l'Union Mutualiste des Basses-Alpes sous la présidence de Madame Massot-Devèze.

A 10 h. — Congrès interdépartemental sous la présidence de Monsieur le Préfet des Basses-Alpes.

— I —

Ouverture du Congrès et Rapport moral par Madame Massot-Devèze, Présidente de la Fédération Mutualiste interdépartementale.

— II —

Rapport Financier par M. Ange Richaud, secrétaire-trésorier de l'Union Mutualiste des Basses-Alpes.

— III —

« Organisation et fonctionnement de la Société de Secours Mutuels du Personnel de l'Usine de Saint-Auban », par M. Thibon, Président.

— IV —

« La Caisse Chirurgicale interdépartementale de Nice. Son organisation. Ses avantages », par M. Barel, Président de la Caisse Chirurgicale.

— V —

« Les Sociétés de Secours Mutuels à base familiale. Leurs avantages matériels et sociaux», par M. Massé, Président de la Caisse Mutualiste d'Invalidité, de Nice.

— VI —

« Organisation et avantages des Caisses Mutualistes interdépartementales créées par la Fédération Mutualiste des Alpes-Maritimes (œuvre Lairolle) », par M. Catella, administrateur de la Fédération Mutualiste des Alpes-Maritimes.

— VII —

« Majoration des Retraites Mutualistes. Ce qui a été fait. Ce que l'Etat doit aux Prévoyants volontaires », par M. Autran, Vice-Président de l'Union Mutualiste et Président de la Caisse Départementale d'Assurances Sociales des Basses-Alpes.

— VIII —

« Travaux et décisions des Etats-Généraux de la Mutualité Française tenus à Paris en juillet 1937. Coup d'œil d'ensemble », par M. Ginesy, secrétaire général de la Fédération Mutualiste des Alpes-Maritimes.

A 12 h. — Clôture du Congrès. Visite panoramique de la Cité et des Usines de Saint-Auban.

A 12 h. 30. — Départ des Congressistes pour Château-Arnoux.

2me partie à Château-Arnoux.

A 12 h. 45. — Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux Morts.

A 13 h. — Apéritif d'honneur offert par la municipalité de Château-Arnoux.

A 13 h. 30. — Banquet Mutualiste à l'hôtel du Château (en plein air si le temps le permet) sous la Présidence de M. le Préfet et de MM. les parlementaires des Basses-Alpes.

A l'issue du banquet remise solennelle des décorations nouvelles du « Mérite Social » aux titulaires des Médailles de bronze, d'argent et d'or de la Mutualité et de la Prévoyance sociale.

On sait quelle répercussion sociale considérable ont, chaque année les Congrès Mutualistes dans notre département. Nul doute que celui de Château-Arnoux-Saint-Auban n'obtienne comme les précédents un **grand et légitime succès.**

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

Dernièrement a eu lieu dans une salle de la mairie, l'assemblée générale de la société.

M. Pierre Buès, président, assisté de tout son bureau, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes, qui de loin où de près, ont apporté l'encouragement nécessaire pour la bonne marche de la société.

Il donne ensuite le compte rendu financier de la société qui s'élève en caisse à la somme de 3469 f. 05 pour la section foot-ball et 1630 frs. pour la section cyclisme.

M. Pierre Buès présente la démission collective du bureau qui est arrivé à expiration de son mandat.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un nouveau bureau pour la saison 1937-1938. A l'unanimité, l'ancien bureau est réélu. Voici sa composition :

Présidents d'honneur : MM. Paret Emile, maire ; Gaillard Louis ; Ambroggy.

Président actif : Buès Pierre ; Vice-présidents : Roman Jean et Bernard Maurice ; secrétaires : Lieutier Marcel et Collombon Marcel ; trésoriers : Chautard Armand et Durbesson Léon.

Commission sportive : Arnaud Régis, Francis Jourdan, Torréano Dominique, Laurent Paul, Alexis Brun, Fabre Jules et Marey Emile.

M. Pierre Buès, au nom du bureau, remercie les membres de la confiance qui vient de lui être accordée et termine en adressant un appel à tous les jeunes gens désireux de pratiquer le sport.

***

Par suite de la création d'un nouveau brevet sportif, dit Brevet Sportif Populaire, institué par le Ministre des Sports et Loisirs, tous les jeunes gens, 1er échelon de 12 à 14 ans, 2me échelon de 15 à 17 ans, 3me échelon de 18 à 34 ans, désireux d'obtenir ce brevet, sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez M. Marcel Lieutier, secrétaire du Sisteron-Vélo, ou tous renseignements leur seront donnés.

***

Demain dimanche, la société Sisteron-Vélo va ouvrir la saison de foot-ball par un match amical qui la mettra aux prises avec l'Union Sportive de Serres. Ce match se jouera à Serres. Départ devant le Café National à 13 h. 30 précises. Tous les joueurs convoqués sont priés d'être exacts. Espérons que pour leur première rencontre, nos jeunes sportifs reviendront avec une victoire.

PEDALE SISTERONNAISE

Les dirigeants et membres de la Pédale Sisteronnaise adressent leurs plus vives félicitations à Hermelin Georges, brillant vainqueur des non-licenciés à Noyers ; à Sénéquier P. pour sa jolie course, à Codol Louis, terminant 9e au grand prix de Volx. Voilà deux jeunes qui nous promettent une bonne petite équipe 1938. Nous ne voulons pas oublier Bertagnolio pour sa belle tenue au circuit des Alpes, ainsi que Massot, dans le grand prix de Gap.

Le coureur Bricot remis de sa chûte vient de reprendre l'entrainement, nous pensons qu'avant la fin de la saison il fera encore parler de lui avec tous ses camarades de club

Sous peu une salle de gymnastique va ouvrir ses portes, où tous les jeunes gens pourront s'en donner à cœur joie pour leur préparation.

CELA DEVAIT ARRIVER...

Notre dernier écho relatant assez gaiement la triste aventure dont trois de nos sympathiques boulophiles furent victimes, vient de s'agrémenter d'une suite qui, quoique régulière n'en est pas moins cocasse.

Piqués au vif, nos trois mousquetaires qui, pour ne pas faillir à l'histoire s'adjoignirent une autre «fine boule», provoquèrent un quatuor redoutable qui leur avait paru un tantinet ironique...

Que pensez-vous qu'il arriva ?

Eh bien, le quatuor « la baisa ».

Et voilà simplement l'histoire survenu à un blond garagiste, un charcutier renommé, un pépiniériste diplômé et son homonyme maçon distingué, gens sympathiques entre tous.

AUTOMOBIL-CLUB DE LA HAUTE-PROVENCE

Automobilistes, demain 12 septembre, participez au Rallye Poker organisé par A. C. H. P., dont voici le règlement :

Le concours du Rallye-Poker consiste pour chaque concurrent, partant de Digne, à passer par cinq contrôles différents parmi ceux qui sont indiqués ci-dessous et à gagner Digne, avant 17 heures.

1) Les concurrents partent de Digne, à 9 heures 30.

2) L'itinéraire comporte cinq contrôles, y compris le contrôle de départ et celui d'arrivée.

3) Le point terminus du Rallye est Digne. Les concurrents devront y parvenir avant 17 heures.

4) Il sera remis à chaque engagé une feuille de contrôle aux indications de laquelle il devra strictement se conformer.

5) A chaque contrôle, le concurrent prend une enveloppe contenant une carte. Au contrôle d'arrivée, et là seulement, les cinq enveloppes seront ouvertes par les commissaires. Le meilleur jeu de Poker sera proclamé gagnant d'après l'ordre suivant: quinte de couleur, carré, main pleine, couleur, séquence, brelan, deux paires, une paire. En cas d'égalité la couleur pique bat cœur, cœur bat carreau, carreau bat trèfle. En cas de besoin les commissaires départageront deux ex-œquo en donnant l'avantage à la plus petite cylindrée.

6) Liste des contrôles Digne, Riez, Manosque, Forcalquier, Les Mées.

7) Heures d'ouverture des contrôles : tous les contrôles seront ouverts de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Résultats à 18 heures.

8) Fautes et sanctions : les concurrents ne peuvent ouvrir aucune enveloppe sous peine d'élimination. Toute enveloppe qui ne serait pas présentée intacte aux commissaires à l'arrivée sera annulée. Les cinq enveloppes doivent porter mention de cinq contrôles différents.

9) Les organisateurs éliminent formellement de cette compétition l'élément vitesse. Leur intention bien nette est d'ôter au Rallye-Poker tout caractère de course. Ils déclinent donc toute responsabilité en cas de contravention ou accident. Les concurrents devront se conformer de façon absolue aux règlements de la circulation et aux arrêtés municipaux pour la traversée des agglomérations. Ils seront seuls et entièrement responsables des conséquences des infractions qu'ils pourraient commettre et des accidents dont ils seraient cause.

Différents prix en espèces ou en nature, seront remis aux gagnants.

Renseignements et engagements, au siège de A. C. H. P., Pavillon du Tourisme, Digne.

Madrigal

A Madame XXX...

J'ai ramassé la fleur que votre main distraite,
sur le bord du sentier, laissa tomber, un soir,
c'était un frais œillet ; son haleine discrète
a transformé ma chambre en un coquet boudoir.
Car je l'avais placé dans un vase d'argile
transparent et léger, un Galley précieux
qui laissait voir la tige élancée et fragile
supportant, sans fléchir, son fardeau gracieux.
Et je lui prodiguais l'eau fraiche, la lumière,
veillant sur mon trésor avec un soin jaloux.
J'espérais conserver dans sa beauté première
cet œillet qui, muet pourtant, parlait de vous.
J'oubliais qu'ici-bas il n'est rien de durable ;
l'homme et la fleur, tous deux ont même destinée,
quand je croyais toucher au but si désirable,
ce matin, au réveil, je l'ai trouvé fanée.
Pieusement, j'ai relevé chaque pétale,
et, dans l'écrin d'argent noué d'un ruban noir,
où sur le blanc satin désormais il s'étale
avec lui j'ai muré mon amour sans espoir.

Un Inconnu.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Un beau Spectacle

C'est celui que nous présente cette semaine le Directeur des Variétés. En effet le directeur de cette salle désireux d'offrir à son aimable et fidèle clientèle des spectacles de choix, n'a pas hésité à engager pour les quatre représentations de cette semaine, les Clowns Fédrizzi, du cirque Médrano, avec la petite merveille Toto, l'ancien partenaire de Grock, qui âgé de 8 ans seulement a déjà obtenu de nombreux succès dans les plus grands music-hall et cirques de France.

Les Fedrizzi que l'on a comparé avec juste raison aux célèbres Fratellini, présentent une attraction sensationnelle que tout le monde voudra voir.

En deuxième partie, un grand film d'une mise en scène splendide LE COMTE DE MONTE-CRISTO tiré du roman d'Alexandre Dumas.

Après les deux représentations d'opérettes pendant la saison d'été, qui ont obtenu un si beau succès voilà encore un beau programme qui satisfera les plus exigeants.

Nous pouvons affirmer que nous aurons cette saison de belles soirées avec attractions inédites, si la direction des Variétés est encouragée comme elle le mérite.

La représentation commencera à 9 h. 15 précises par les actualités du monde entier.

Améliorations. — Nous sommes heureux de signaler qu'après les démarches nécessaires faites auprès de l'administration supérieure des Eaux et forêts et du Touring Club de France, par MM. Baron, député, et Paret, maire et conseiller général, le conseil d'administration du Touring club de France vient d'aviser M. le maire qu'une subvention de 10.000 francs vient d'être accordée à la ville de Sisteron, pour l'embellissement et l'amélioration de la forêt du Mollard.

Nous remercions sincèrement nos élus pour leur inlassable dévouement à vouloir faire de notre ville, un centre agréable pour les touristes où ils pourront goûter tous les avantages d'une cité propre et bien tenue.

Nos remerciements vont aussi à M. le Directeur général des Eaux et forêts M. Champlain, qui, en cette circonstance a bien voulu seconder l'effort de nos élus et enfin au conseil d'administration du Touring de France, qui s'intéresse particulièrement à notre région.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour signaler à l'attention des usagers de cette belle promenade du Mollard, de vouloir bien respecter et de ne pas détériorer les abords de ce jardin public, de ne pas couper les arbres ou plantes, et surtout de ne pas trainer les bois morts dans les couloirs, ce qui provoque par la suite des ravinements, par les eaux et une dégradation rapide des chemins.

Dans les autres localités, ces lieux de repos et de promenade sont respectés, car ils font la parure des cités ; nous espérons que nos concitoyens sauront faire leur devoir ; ils contribueront ainsi à aider notre municipalité, dans l'œuvre qu'elle accomplit pour rendre notre ville de plus en plus attirante aux nombreux étrangers qui s'y arrêtent.

Les Cinémas. — L'ouverture de nos établissements cinématographiques a eu lieu. Jeudi dernier c'étaient les Variétés ; jeudi prochain ce sera le Casino qui débutera par *La Mascotte*, gentille opérette d'Audran, animée par des chants que nous connaissons tous et par une jolie musique.

La venue de la saison cinématographique est un signe précurseur de l'hiver, il faut se résigner et affronter cette saison avec courage puisque nous aurons le loisir des yeux, et de l'oreille, en allant aux représentations cinématographiques de notre ville.

Musique. — Notre société musicale les Touristes des Alpes étant invitée à prêter son concours aux fêtes de Veynes, dimanche 12, donnera ce soir samedi 11, un concert rue de Provence.

Espérons que le temps sera clément et qu'un nombreux public viendra encourager notre intéressante phalange. N'oublions pas que le Quadrille Sisteronnais qui a fait de nombreuses sorties a été aussi invité **à assister aux fêtes de Veynes.**

Petites Nouvelles Commerciales

Si le dernier jour du mois est un Samedi, « aucun paiement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte-courant, dépôt de fonds ou de titres, ou autrement, ne peut être exigé, ni aucun protêt dressé ce jour-là ».

Ainsi en a décidé un décret du 31 juillet dernier.

Société de Chasse. — Les membres de la société de chasse Saint-Hubert de la Haute-Durance sont convoqués en assemblée générale, pour le mardi 14 septembre à 20 h. 30, à la mairie de Sisteron.

Ordre du jour : Modification des statuts et addition au règlement intérieur, indication des terrains soumis à la Société, réserves.

Pharmacie de Garde. — Demain pharmacie Charpenel, rue de Provence.

AVIS. — Le Préfet des Basses-Alpes nous communique :

Exposition Internationale. — M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce vient de décider que le voyage collectif, organisé à l'intention des populations du département des Basses-Alpes, pour visiter l'Exposition Internationale de 1937, est fixé au 1er octobre 1937.

Pour profiter des avantages considérables qui leur sont accordés, les bas-alpins sont invités à se faire inscrire d'urgence au Syndicat d'Initiative de Digne qui a été chargé d'organiser pour le département ce voyage collectif.

Examen *d'aptitude aux fonctions de Juge de Paix.* — Les jeunes gens licenciés en droit, candidats aux fonctions de Juge de Paix, sont avisés que la session supplémentaire de l'examen d'aptitude aux fonctions de Juge de Paix, aura lieu le lundi 15 novembre prochain.

Les candidats, demeurant dans les Basses-Alpes, devront déposer leur dossier au Parquet de Digne, avant le 15 septembre.

Pour tous renseignements sur les conditions de cet examen, s'adresser d'urgence au Parquet de M. le Procureur de la République, à Digne.

AVIS

La Chasse et la divagation des chiens sont formellement interdites dans la commune de MEZIEN pour cause de fièvre aphteuse, pendant la durée d'un mois.

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 septembre.

NAISSANCES

Guy Elie René Daumas, bourg-Reynaud.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

Angèle Pauline Nègre, Vve Gueyrard, 70 ans, rue droite. — Solange Marie Thérèse Girard, 7 mois, La Coste.

DÉCÈS

REMERCIEMENTS

Très profondément touchées par les témoignages de sympathie de leurs nombreux parents et amis, groupes et sociétés qui ont prit part à leur grand deuil, les familles DOLLET, GUEYRARD, NEGRE et CHAUVIN, prient instamment les personnes si affectueusement dévouées au souvenir pieux de leur chère défunte

Veuve Emile GUEYRARD

NÉE ANGÈLE NÈGRE

de recevoir ici l'assurance modeste de leur vive reconnaissance avec l'expression émue de leurs affectueux remerciements.

Le Lieutenant-Colonel et Madame ROMAN-AMAT, Monsieur Charles ROMAN-AMAT, Mademoiselle Elisabeth ROMAN-AMAT, Monsieur Edmond BRUN remercient infiniment les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur tante Madame

Hippolyte ROMAN

© VILLE DE SISTERON

REOUVERTURE DU CASINO-CINEMA
JEUDI 16 SEPTEMBRE, à 21 h.
avec au programme

TRIBUNAL DE DIGNE

Faillite LATIL

Fourrages — Sisteron

Assemblée pour le Concordat

En exécution de l'article 504 du Code de Commerce, Messieurs les créanciers vérifiés ou admis par provision, sont invités à se rendre en personne ou par mandataire porteur d'un pouvoir, enregistré, avant l'assemblée, le 21 septembre 1937, à 15 heures, au Tribunal de Commerce, pour entendre le rapport du Syndic sur l'état de la faillite, ainsi que les propositions de concordat du débiteur, et en délibérer sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, et, pour le cas où un concordat n'interviendrait pas, s'entendre déclarer en état d'union, conformément à l'article 529 du Code de Commerce.

Le Greffier en chef,
P. MAGNAN.

C'est le prix de la voiture la plus économique du monde et cependant... La SIMCAcinq est dotée de tous les perfectionnements, qui font la race des voitures de luxe :
4 vitesses
roues avant indépendantes
4 freins hydrauliques
4 amortisseurs hydrauliques
carrosserie monocoque tout acier
3 litres 100 aux 100 Kilomètres au Concours du Bidon de 5 litres
105 Kms 532 dans l'heure à Montlhéry

SIMCAcinq
Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

Demandez à faire un essai aux
Etablissements F. JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

VARIETES-CINEMA

1. ACTUALITES du Monde Entier
2. ORCHESTRE
3.

Les Quatre Fedrizzi

du Cirque MEDRANO présenteront le célèbre TOTO, le plus jeune acrobate du monde.
4.

Le Comte de Monte-Cristo

un film de grand spectacle, tiré du roman d'Alexandre Dumas.

NE PAS CONFONDRE avec un film du même nom déjà vu en muet ou sonore, c'est la seule version parlante 100 p. 100 française.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale

neuvième tranche
sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

Un préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant, pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement, de faire usage de cette merveilleuse Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques. Prix de la boîte 5 fr. 90 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Motocyclistes ! !

AVANT TOUT ACHAT
pour vos réparations Vélos, Motos Machines à Coudre, allez chez
ROME Marin
Rue Saunerie — SISTERON (B.-A.)
Vous aurez toujours satisfaction.

P. L. M.

Foire Internationale de Marseille

Marseille, ville de gaîté et de lumière, verra se dérouler du 18 septembre au 5 octobre, sa grande foire internationale où seront présentés les échantillons du marché métropolitain et colonial.

Vous aurez plaisir à vous y rendre à bon compte, en utilisant les billets à moitié prix délivrés pendant les 3 périodes suivantes :

18 au 20 septembre, 25 au 27 septembre, 2 au 4 octobre, au départ de la plupart des gares des grandes lignes aboutissant à Marseille depuis Sète, Alès, Lyon, Grenoble, Briançon, Digne, Fontan-Saorge et Menton, ainsi que des gares d'Annecy, Chambéry, Genève et St-Etienne.

Ces billets sont valables pour la première période jusqu'au 20 septembre, pour la deuxième jusqu'au 27 septembre et pour la troisième jusqu'au 4 octobre 1937 avant minuit.

∴

FOIRE DE LYON

Du 18 au 27 septembre 1937, le Palais de la foire abritera simultanément la 4e Exposition de Sports d'hiver, la 9e Exposition internationale de T. S. F., phono, ciné, photo, une Exposition de roses et une Exposition forestière.

Vous aurez plaisir à vous rendre à bon compte à Lyon, centre d'affaires, de documentation et de réjouissances en utilisant les billets à moitié prix délivrés du 18 au 27 septembre au départ de la plupart des gares des grandes lignes aboutissant à Lyon depuis Besançon, Dijon, Autun, Moulins, Gannat, Clermont-Ferrand, Le Puy, Annonay, Privas, Lavelade, Largentière, Pont d'Avignon, Nîmes, Arles, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Nyons, Briançon, Genève, Morez, ainsi qu'au départ des gares des lignes de Moirans à Valence, Rives à St-Rambert, Grenoble à St-André-le-Gaz, Chamonix à Bourgoin, Albertville à Chambéry.

Ces billets sont valables 3 jours (jour de délivrance compris).

SALON DE COIFFURE

pour MESSIEURS
Maison FÉRAUD
Successeur de MAUREL
rue Droite - SISTERON
Service antiseptique
Travail soigné
Prix habituel.

Industriels ! Commerçants!

POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
Imprimerie Lieutier
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

à vendre

pour raison de santé
importante affaire, gros et demi-gros, Vins, Liqueurs, Bière et Limonade. Bail vingt ans. S'adresser RULLAN, Vins, Sisteron, ou Me BUES, Notaire.

Pour les petits

L'Almanach de LISETTE et celui de PIERROT 1938 sont en vente a la Librairie LIEUTIER — SISTERON.

POURQUOI
LES TICKETS SCA
sont de plus en plus demandés ?

PARCE QUE les primes sont très intéressantes.

PARCE QU'ELLES sont livrés immédiatement sur présentation des Bons-Primes.

UNE SEULE VISITE A NOTRE MAGASIN-EXPOSITION
22, Rue Droite
VOUS CONVAINCRA

POUR VENDRE, ACHETER ou LOUER
FONDS DE COMMERCE
APPARTEMENT — IMMEUBLE, PROPRIETE, VILLA
Adressez-vous à
l'Agence des Alpes
60, Rue Droite — SISTERON
(1er étage)
— Renseignements et inscriptions —
— gratuits —
—«»— ASSURANCES —«»—

Avons acheteur pour petite propriété
aux environs de Sisteron. Faire offre à l'AGENCE DES ALPES.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances ni interruption de travail**, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, 27 sept. Modern hôtel des Acacias.
LARAGNE, jeudi 30 sept. Grand hôtel Moderne.
DIGNE, samedi 2 octobre, de 9 h. à 2 h. hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie — GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

BUVEZ L'EAU MINÉRALE...

DE SAINT-PIERRE D'ARGENÇON

Tonique — **GARANTIE NATURELLE** — Digestive
Exempte de gazéification artificielle

Pour tous renseignements écri re à la
Source Minérale de Saint-Pierre d'Argençon (*Hautes-Alpes*)
En vente à SISTERON, dans toutes les bonnes épiceries.

Grande Fabrique de Meubles

(la seule de la région) Maison fondée en 1904

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

SYPHILIS Guérison assurée par le **TRÉPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

REGLES douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. *Toutes Phcies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

IMPUISSANCE guérie à tout âge et sans danger par **UGYL**. Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phcies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

BLENNORRAGIE Écoulements Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an
18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout :
LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

UNE PREUVE IRRÉFUTABLE

★ Notre comparateur de tonalité permet de comparer un poste de la Série Symphonique avec tout vieux récepteur.

Il est facile de dire qu'un poste est supérieur à tel autre. La difficulté commence dès qu'il s'agit de le prouver. Nous ne nous bornons donc pas à vous affirmer que les postes de la Série Symphonique Philips sont musicalement supérieurs aux vieux récepteurs actuellement en usage. Nous vous en apporterons la preuve tangible, irréfutable... quand vous le voudrez... dès réception du coupon ci-dessous.

COUPON à détacher et à nous adresser :

C. FIASTRE et M. SCALA
Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 101.
Station Service
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
PHILIPS

Messieurs,
Veuillez faire à mon domicile une démonstration convaincante de la supériorité des postes Philips de la Série Symphonique.
Nom _____
Adresse _____

COMMERÇANTS — INDUSTRIELS

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
SISTERON-JOURNAL

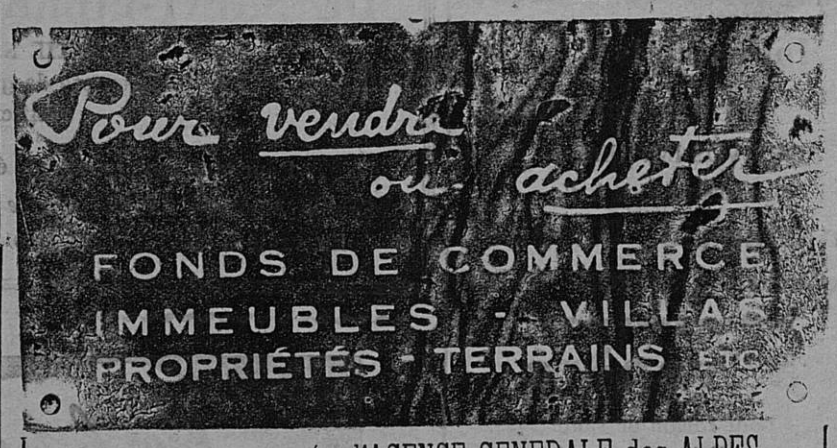

S'adresser en confiance à

l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

Toutes opérations de Banque et de Bourse
— Avances aux Eleveurs —

R. C. SEINE 64.462

Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

Anciennement "Banque des Alpes"

Succursale à GAP
12, Rue Carnot
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

Reconnue la plus efficace par les sommités agricoles
La réclamer à votre fournisseur habituel
Pour le traitement à sec demandez **Le "VITRIOLEX SAINT-ÉLOI"**

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

Matin

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

Soir

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

---

99 FEMMES sur 100

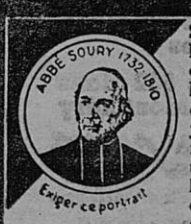

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle considérable, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux malaises et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

dès qu'elles éprouvent le moindre trouble de la Menstruation ou un malaise quelconque.

Elle leur évitera une foule d'infirmités et fera disparaître sûrement les *Maladies intérieures de la Femme*, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Suites de Couches, Migraines, Névralgies, Maladies du *Retour d'Age*, des Nerfs et de l'Estomac, Troubles de la *Circulation* : Congestions, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

M.17 — Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Mag. Dumontier

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON